



## Compte-rendu de la réunion du Conseil de quartier des Chantiers

Le 20 mars 2025 de 20h à 22h15

Cette réunion a eu lieu en présentiel dans la salle Montgolfier à la mairie de Versailles et a été codirigée par :

- Pierre-Henri DURAND-DELACRE, Président du Conseil de quartier des Chantiers
- Wenceslas NOURRY, Vice-président du Conseil de quartier des Chantiers, Conseiller Municipal
- Alain NOURISSIER, Maire-adjoint délégué au budget
- En présence de 14 conseillers/conseillères, 1 s'étant excusés.

Suivi de l'ordre du jour :

### 1. Alain NOURISSIER – Délégation et Budget 2025 Ville de Versailles :

Alain Nourissier indique qu'il effectue cette présentation aux divers conseils de quartier de la ville et remercie le président de son invitation.

La délégation d'Alain Nourissier porte sur les affaires budgétaires et financières, l'intercommunalité, l'informatique. Seul le budget 2025 est présenté ce jour.

Il précise que le budget 2025 a été voté en décembre 2024 sans connaître les résultats de l'exercice 2024, ce qui est normal ; les comptes seront en effet présentés en juin 2025, un budget correctif sera établi pour le deuxième semestre 2025, un arbitrage et un débat budgétaire auront lieu en novembre en préalable au vote du budget 2026. Tous ces points de passage sont présentés lors des conseils municipaux et font l'objet d'un vote.

Cinq diapositives présentant la construction du budget sont présentées et commentées.

#### 1.1. Construction du budget

(en **vert** les postes sur lesquels la mairie à la main ; en **rouge** l'inverse, car, fixé par l'Etat)

*LES FLUX ENTRANT* ► les diverses rubriques sont les suivantes :

- **Épargne**
- **Emprunts** : réservés aux investissements ; ne sont jamais souscrit pour le fonctionnement
- **Tarifs** : coûts des prestations à dispositions des Versaillais
- **Impôts** : sont fixés par l'Etat et non par la Ville ; à noter que la taxe d'habitation n'est plus perçue que pour les résidences secondaires depuis 2020.
- **Autres** : subventions, parkings, piscines...
- **Transferts** : DGF mise à la disposition des communes par l'Etat  
VGP taxe professionnelle redistribuée aux communes 13 M€ - fixe.

Cabinet du Maire

Affaire suivie par : Pierre-Henri Durand-Delacre et Wenceslas Nourry

Tél. : 01 30 97 80 12

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

www.versailles.fr

## LES « FUITES »

- **Péréquation entre communes :** Versailles est concernée pour 4 M€
- **SRU :** Pénalités lorsque le nombre de logements sociaux n'atteint pas 25% ; actuellement Versailles est à 23% ; pénalité de 0,8M€ reversées. Produits partiellement alloués à la Région Ile de France, pour les transports
- **Amendes police :**

## LES FLUX SORTANTS

- **Salaires** (fixés par l'État) : seul le nombre de fonctionnaires est ajustable, 1586 pour la Ville.
- **Coût de production :** (électricité, eau, gaz...).
- **Autofinancement :** recettes réservées pour les gros investissements
- **Désendettement :** remboursement des emprunts (93% en taux fixes ; 7% en taux variables).

Les contraintes sont notamment l'inflation et les coûts de l'énergie, non maîtrisables.

L'ensemble conduit au budget annuel de la ville et au résultat de l'exercice ; pour 2024 il sera connu très prochainement.

Les principes cardinaux budgétaires à Versailles sont la modération fiscale et tarifaire, depuis 2008.

### 1.2. Principaux engagement BP 2025

- Limitation hausse du coût des services à 2,5%
- Pas d'engagement dans de grosses opérations (à cause des ponctions de l'État)
- Limitation et stabilité de la dette actuellement de 500€ par habitant (faible en comparaison avec d'autres villes)
- 3 axes prioritaires : famille 45%, sécurité 9%, transition écologique 7%.

### 1.3. Construction du budget

Le principe obligatoire est dépenses = recettes

Les dépenses de fonctionnement représentent un total de 140M€ environ, les dépenses d'investissement 27M€ environ représentent une variable d'ajustement.

Les recettes comprennent les impôts et taxes (essentiellement la taxe foncière), la DGF, les produits des services et autres.

Voir les diapositives présentées en réunion.

A noter que le PLF2025 décidé par le gouvernement Bayrou en février 2025 occasionne des prélèvements supplémentaires imprévues pour 2,4 M€

### 1.4. Détail des ressources et des dépenses.

Voir les diapositives présentées en réunion.

### 1.5. Questions diverses.

Diverses questions sont posées par des membres du CDQ. Les réponses d'Alain Nourissier sont résumées ci-dessous :

Le budget par habitant pour notre ville est similaire à celui des villes d'importance comparable ; l'endettement est par contre nettement plus faible.

Aucune recette provenant de l'Établissement du Château de Versailles n'entre dans les comptes de la ville depuis l'arrêt du versement des recettes du parking de la place d'Armes.

Compte tenu du nombre de touristes qui transitent dans la ville et bénéficient de ses services, cela est surprenant !

## **2. Présentation par la sous-commission du dossier « Animations place Poincaré » :**

C'est le président qui prend alors la parole.

La sous-commission, composée de quatre membres en dehors du président et du vice-président, s'est réunie à plusieurs reprises ces 2 dernières années, la dernière fois le 11/02/2025 ; elle a réalisé un sondage auprès des usagers de la gare (167 réponses) qui a montré que ceux-ci étaient favorables à une animation de la place ;

Et elle a interrogé les services municipaux ;

La conclusion de ce travail est qu'il sera possible d'effectuer des animations ponctuelles sur la place Poincaré, mais pas d'y installer un marché hebdomadaire, d'autant plus que depuis le début de la réflexion, il a été décidé de l'ouverture d'un LIDL dans le bâtiment Biosphère en lieu et place des restaurant/café initialement prévus.

De plus, des difficultés techniques et financières pour le mettre en œuvre seraient trop importantes pour la Ville.

Mélanie ESTELLER, directrice de la MDQ souhaite que la MDQ puisse participer à l'animation de la place, et envisage d'y faire venir des usagers.

De même, l'association des commerçants présidée par Mme Florence CHENARD, souhaite éventuellement participer à cette animation.

Les débats sur ce dossier sont clos pour la mandature en cours et pourront être repris par la prochaine équipe du conseil de quartier lors de la prochaine mandature après les élections municipales de 2026.

## **3. Compte-rendu de l'Atelier des Mobilités Urbaines (AMU) du 21/01/2025 :**

Ce dernier n'est pas présenté en réunion faute de temps.

Il est annexé à ce compte-rendu.

## **4. Point divers :**

### **4.1. Fermeture annoncée de la maternité de l'hôpital privé des Franciscaines :**

Une lettre signée des Présidents et Vice-Présidents et de 8 conseillers de quartier a été rédigée et envoyée à la députée de la circonscription (Madame Anne BERGANTZ) ; cette lettre avait pour but de demander son intervention pour éviter la fermeture annoncée tardivement par RAMSAY SANTE du service d'accouchement de l'hôpital des Franciscaines.

Il s'agit en effet du dernier service d'accouchement encore présent sur la ville de Versailles.

Un rendez-vous téléphonique avec Madame la Députée sur ce sujet est prévue le 21 mars (*et post réunion du CDQ, un RV sur place du président et du vice-président du CDQ a eu lieu le 17/04 avec Monsieur Baude, directeur du Pôle IDF Ouest du groupe Ramsay Santé, et Mme Firthmann, directrice de l'hôpital privé de Versailles, au sujet de la réorganisation des activités de maternité du groupe dans les Yvelines*) ...

Copie de la lettre en pièce jointe.

#### 4.2. Ligne 18

Une réunion d'information organisée par la SGP a lieu le lundi 24 mars à la Maison de Quartier avec les riverains du stade des Chantiers au sujet des travaux sur le site impactant fortement leur environnement.

#### 4.3. Accident de circulation pont des Chantiers.

Le président informe le Conseil d'un grave accident dont un homme de 80 ans a été victime. Un bus articulé venant de la rue de la Porte de Buc a tourné à gauche sous le pont vers la place Poincaré. Il a malheureusement renversé et blessé très gravement cette personne qui traversait la rue des Chantiers sur le passage piéton alors que le feu piéton était vert.

#### 4.4. Braderie

Celle-ci ne pourra plus se tenir sur l'espace du stade des Chantiers faute de place à cause du lancement des travaux de la ligne 18. Le vice-président propose de ne pas l'annuler pour autant et de tenter d'obtenir la possibilité de la déplacer sur la rue de Noailles (entre rue des États-Généraux et avenue de Paris). Elle pourrait avoir lieu le samedi 17 mai en même temps que la fête de quartier ou à une date ultérieure. Un accord de la Mairie est donc à obtenir très rapidement (en accord entre l'Association des commerçants et la FCPE).

### 5. Dates des prochaines réunions

Un dernier Conseil de quartier aura lieu pour faire le bilan des travaux réalisés pendant le mandat, et des orientations pour le futur mandat.

Ce Conseil pourrait avoir lieu à la ferme de permaculture de Nature&Découvertes sinon, en cas d'impossibilité de dernière minute, à la mairie.

Dates prévisionnelles : 21/05 ou 22/05/2025 ? (*post CDQ, la date du **mercredi 21/05** a été arrêtée*)

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

PJ : présentation Alain NOURISSIER ; compte-rendu AMU ; lettre à la députée de la 2<sup>ème</sup> circonscription des Yvelines